

Vote électronique Mode d'emploi

Vote électronique – Mode d'emploi

1



Connectez-vous au site de vote.

Saisissez votre identifiant personnel et votre donnée personnelle. En cas de perte de votre identifiant ou mot de passe, veuillez utiliser le support en ligne à l'adresse <https://upec.neovote.com/support> ou appeler le numéro vert 0.805.69.56.90 (service et appel gratuits) ou le 09.72.10.85.90 (tarif d'une communication nationale).

2



Pour exprimer votre vote, veuillez préalablement retirer votre « Mot de passe » qui vous sera nécessaire pour valider votre vote.

Pour consulter les différentes informations, cliquez sur les boutons correspondants.

3



Pour obtenir votre mot de passe, saisissez un numéro de téléphone ou une adresse email selon les choix proposés et cliquez sur « Continuer ».

Une fois votre mot de passe retiré, **cliquez sur le bouton « Accéder aux scrutins » ou sur le menu « Voter ».**

4



Votez pour chaque scrutin en **cliquant sur le bouton « A exprimer »** correspondant.

Vote électronique – Mode d'emploi (suite)

5



Composez votre bulletin de vote en respectant les règles de sélection indiquée sur la page de vote.

Une fois vos choix effectués, appuyez sur « Suite » en bas à droite de l'écran.

6



Vérifiez et validez votre choix

Vous pouvez modifier votre choix en cliquant sur le bouton correspondant.

Saisissez votre mot de passe confidentiel en cliquant sur le pavé numérique et appuyez sur « Valider ».

7



Vérifiez que votre vote a été enregistré

Vous pouvez imprimer, télécharger ou recevoir par mail l'accusé de réception du vote et conserver votre preuve de vote si vous souhaitez vérifier celle-ci à l'issue du dépouillement.